

Un service malin pour les entreprises



Recy'go permet de collecter les papiers de bureau sans émission de CO2 complémentaire. / Photo DDM Frédéric Beltran, cadre de l'Établissement Courrier Narbonne-Corbières-Littoral, a remis à l'entreprise Dyneff le «Certificat Recy'go 2014». Recy'go ? C'est le service de collecte et de recyclage de La Poste. Le principe est simple : la factrice qui remet et collecte chaque jour le courrier de l'entreprise récupère une fois par semaine les papiers de bureau. Une fois collectés ils sont acheminés par La Poste et recyclés par une entreprise d'insertion. Chez Dyneff, en 2012, 353 kg de papiers de bureau ont été recyclés. L'année suivante, 1743 kg de papiers ont été collectés, et en 2014 3401 kg ont transité dans les «Ecobelles» mises à disposition dans chaque service par La Poste. Cela fait donc quatre ans que Dyneff a fait le choix de recycler ses papiers de bureau avec Recy'go. Pour la direction, s'engager dans une démarche environnementale responsable était d'autant plus important que son cœur d'activité concerne les produits pétroliers. Cette démarche s'applique aussi à d'autres recyclats que le papier ainsi qu'aux stations Dyneff elles-mêmes, via la maîtrise de leur impact environnemental. Quant à la factrice, ravie de ce nouveau service, elle souligne qu'elle est engagée dans cette démarche de tri et de recyclage «aussi bien à titre personnel que professionnel». Ce qu'elle apprécie le plus tient à l'«engagement de La Poste en faveur de l'environnement».

La Dépêche du Midi